



COMMUNE DE PLAISANCE DU TOUCH, ENGAGÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition énergétique et écologique est un défi collectif que les acteurs publics et les collectivités portent localement.

Les communes jouent un rôle central dans cette transition.

La ville a lancé depuis quelques mois, une démarche pour engager un processus de transition écologique sur le territoire communal.

Cette démarche repose sur les opportunités du territoire en privilégiant les boucles locales et les modèles d'économie circulaire.

Parmi ses axes prioritaires : la production des Energies renouvelables et favoriser la rénovation énergétique des logements de ses habitants.

A ce titre la commune contribue à l'élaboration et la mise en œuvre du PCAET, outil de pilotage essentiel à la réussite de cette transition (PCAET à la maille de l'EPCI Communautés de Communes du Save du Touch).

Parmi ses projets à l'étude celui d'un projet de méthanisation, qui répond aux 2 axes prioritaires cités plus haut.

Nous souhaitons contribuer à la thématique 4 : Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?

CAHIER D'ACTEUR

Commune de Plaisance du Touch, engagée dans le développement durable et la transition écologique

PRESENTATION DE LA COMMUNE

Plaisance du Touch est une commune de Haute-Garonne, située à l'ouest de Toulouse. Elle jouxte le territoire de Toulouse Métropole mais n'en fait pas partie.

Pour l'INSEE, Plaisance du Touch est néanmoins incluse dans l'unité urbaine de Toulouse qui compte plus de 800 000 habitants. Son territoire couvre 26,5 km². La commune de Plaisance du Touch fait partie de la Communauté de Communes de la Save au Touch (CCST) qui se caractérise par une double identité entre les communes urbaines au sud-est (Plaisance du Touch, La Salvétat Saint Gilles et Léguevin), et les communes plus rurales de la Vallée de la Save (Mérenvielle, Légnac, Lasserre, Pradère les Bourguets et Sainte-Livrade).

L'équipe municipale a construit sa politique avec la volonté de minimiser les impacts de ses actions sur l'environnement local. Pour cela elle a souhaité formaliser une feuille de route sur l'ensemble de ses périmètres d'actions. La feuille de route doit être déclinée en fiches actions pouvant être mise en œuvre de manière opérationnelle, selon des temporalités différentes. La collectivité a souhaité se faire accompagner dans cette démarche et a sollicité l'intervention de l'AREC :

- pour formaliser sa feuille de route en matière de transition écologique,
- pour décliner la feuille de route en fiches actions pouvant être mise en œuvre de manière concrète et engager des premières actions à

LA PERCEPTION DE LA COMMUNE PAR LA POPULATION

- sur le thème de l'énergie :
 - 89,4% des répondants déclarent faire en sorte de réduire leur consommation d'énergie
 - 77,6% n'ont pas connaissance de projet d'énergie renouvelable citoyenne et 89,1% seraient prêt à soutenir une telle initiative
- Sur le thème des déchets :
 - 100% des répondants pratiquent le tri sélectif
 - 77,9% trouvent les équipements qui sont à leur disposition satisfaisants. L'information sur les différents modes possibles de recyclage des déchets est bonne pour 69,3% 39,3% déclarent avoir eu connaissance, de démarches individuelles de gestion alternative des déchets.

La commune souhaite à travers ce cahier d'acteur mettre en valeur l'enjeu de la méthanisation qui répond parfaitement à ses enjeux.

DECARBONNER LE TERRITOIRE GRACE AUX GAZ VERTS

Le biométhane est une énergie renouvelable qui émet 10 fois moins de gaz à effet de serre que le gaz naturel fossile et dont les émissions sont comparables aux autres énergies renouvelables. Une étude réalisée par l'INRAE Transfert¹ indique que le développement de la méthanisation montre un gain de 60 à 85 % sur des critères environnementaux relatifs au changement biométhane favorise le développement d'une agriculture durable et pérenne. De plus, ainsi que le souligne un livret du WWF France², la méthanisation développée dans des conditions de durabilité favorise la transition vers l'agroécologie et l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

UNE ECONOMIE LOCALE GRACE AUX GAZ VERTS

La méthanisation est à la confluence des problématiques de traitement des déchets agricoles, ménagers, d'assainissement et des usages énergie pour la mobilité, le bâtiment et l'industrie. La méthanisation renforce les synergies entre acteurs ruraux et urbains : les déchets de chacun deviennent énergie de chauffage, carburant et fertilisant naturel pour tous les réseaux gaziers

- Pour les territoires ruraux qui profitent des bénéfices induits par le biométhane avec la préservation de l'activité agricole en contribuant à la transition agroécologique
- Pour les territoires urbains qui bénéficient d'une source locale d'énergie bas-carbone en traitant leurs déchets

LA PLACE DU GAZ DANS LES LOGEMENTS

Dans les logements collectifs chauffés individuellement au gaz, la généralisation de la chaudière à très haute performance énergétique doit être visée compte tenu des contraintes techniques s'opposant à l'installation de pompes à chaleur. Ces équipements, installés aujourd'hui dans une minorité de logements chauffés au gaz, permettent en remplacement de chaudières au gaz d'anciennes générations, une réduction immédiate des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre de 20 à 30%. Ils sont par ailleurs directement compatibles avec les gaz verts qui ont vocation à se substituer progressivement au gaz naturel.

Dans le reste du parc de bâtiments existants raccordés au gaz, et dans les bâtiments neufs à proximité du réseau de gaz, la pompe à chaleur hybride apparaît comme la solution la plus pertinente, dès lors que son installation est techniquement possible.

